

FICHE DE DÉPÔT D'UNE QUESTION PARLEMENTAIRE

Destinataire: CONSEIL
COMMISSION

FR

QUESTIONS ORALES	QUESTIONS ECRITES
Question orale avec débat (art. 115) <input type="checkbox"/>	Question écrite (art. 117) <input checked="" type="checkbox"/>
Heure des Questions (art. 116) <input type="checkbox"/>	Question écrite prioritaire (art. 117.4) <input type="checkbox"/>
AUTEUR(S): Marc TARABELLA	
OBJET: La privatisation de la filière café au Burundi. (à préciser)	
<p>TEXTE:</p> <p>Le Burundi, 3ème pays le plus pauvre de la planète, tire 80% de ses recettes d'exportation du café qui constitue la principale source de revenus pour près de 750 000 familles. La filière café est longtemps restée entièrement contrôlée par l'Etat. Dès 1997, les caféiculteurs récupèrent progressivement la propriété de la filière qui leur est accordée par le gouvernement. La Banque mondiale, en 2005, exige le démantèlement total de la filière et la privatisation des 133 usines. Le processus de privatisation imposé par la BM exclut d'emblée tout acteur économique burundais au vu des conditions de soumission aux appels d'offre. Cette stratégie contraint les caféiculteurs à vendre leur café à l'état de fruit, cédant tous leurs droits de propriété en aval de la filière. Le café est ainsi livré en pâture aux multinationales étrangères. La BM décide en 2009 de conditionner ses aides prévues au budget national (51% du budget ordinaire burundais en 2009) et à divers programmes (notamment un don de 25 millions \$ destinés à financer la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes) au lancement de l'appel d'offre. Alors qu'en 2008, l'UE injecte 19 millions d'euros de fonds STABEX pour la rénovation de 145 stations de lavage (soit une moyenne de 130.000 dollars par station), en 2009, la multinationale WEBCOR obtient 13 stations au prix nettement inférieur de 75.000 dollars en moyenne. Dans ce cadre, la Commission peut-elle préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si à la veille du lancement d'un second appel d'offre prévu pour avril 2011, les fonds publics européens vont encore contribuer à enrichir des acteurs privés extérieurs au détriment des revenus et de la souveraineté alimentaire des populations locales ? - compte tenu de la fragilité socio-économique et politique de la région, si l'UE compte intervenir dans ce dossier burundais ? - si il n'y a pas une incohérence entre la politique d'aide de l'UE et celle de la Banque Mondiale dont les Etats-membres sont actionnaires ? L'UE et la BM se concertent-elles suffisamment sur l'utilisation des fonds publics censés impulser des dynamiques de développement ? 	
Signature(s):	Date: 05/04/2011
	